

Discours inauguration Pôle Nautique 2 juillet 2021

Pour démarrer ce petit « discours » je vous invite à revenir un peu en arrière. Au début du XX^{ème} siècle la plage de Trestel a changé de visage avec la construction de nombreux hôtels et villas. Le 7 août 1910 a lieu l'inauguration du Grand Hôtel Casino de la Mer.

Ce jour-là il y a foule sur la plage de Trestel pour assister aux nombreuses animations, courses de bicyclettes, [mât de cocagne](#), feu d'artifice et bal populaire.

Le 27 décembre 1921 il y a presque 100 ans le sanatorium marin de Trestel avait ouvert dans l'Hôtel Casino de la Mer. Il a été fondé par l'œuvre antituberculeuse pour le traitement de tuberculoses externes et d'infections relevant de la cure héliomarine.

L'établissement fonctionnera en tant que tel jusqu'au milieu des années 50 où s'amorce une reconversion des activités.

En 1957, le Sana devient Centre Héliomarin ; il s'oriente vers la rééducation avec la construction d'une piscine d'eau de mer chauffée.

En 1995 une nouvelle architecture est venue donner un autre visage à la plage de Trestel. Tout un plateau technique moderne transforme l'ensemble en Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles (CRRF)

La commune de Trévou-Tréguignec est plus souvent identifiée par le nom de sa plage de Trestel connue dans le département et bien au-delà par les nombreux patients qui s'y sont fait soigner depuis maintenant un siècle.

Trestel est une plage appréciée et prisée par de nombreux Trégorrois venant d'un triangle compris entre Pontrieux et Bégard, mais aussi par de nombreux Guingampais.

L'histoire de Trévou-Tréguignec est de toute évidence liée à sa plage de Trestel et à son centre de rééducation.

La commune de Trévou-Tréguignec s'est développée dans les années 60 avec la construction du CRRF. Les personnes qui ont participé à la construction ou qui ont travaillé au Centre de

Rééducation à cette époque ont choisi de s'installer sur la commune entraînant de nombreuses naissances entre les années 60 et 80.

Les trévousiens étaient et sont encore très fiers de leur plage et de leur centre de rééducation.

Le front de mer a été préservé de l'urbanisation, ce qui a permis de garder un cadre naturel en bord de mer, cadre prolongé par la vallée du BoisRiou boisée et intégrant les marais de Trestel constitués de 32 ha de marais aménagés et entretenus par le département.

Suite au développement de la commune dans les années 70 il a fallu construire des infrastructures pour accueillir les habitants ou les visiteurs.

À l'endroit où nous sommes avait été construit un bloc sanitaire comprenant un petit local servant de réserve.

À l'ouest de la plage un autre bloc sanitaire avait vu le jour en y intégrant un local pour la SNSM.

L'attractivité et l'activité de notre plage ont progressé au fil des années.

Dans les années 90 ce sont les planches à voile qui coloraient la plage de la commune. À partir de 2010 les activités nautiques se sont encore développées, tout particulièrement la pratique du surf. L'association de surf n'avait qu'un petit local pour ranger le matériel. Le bloc sanitaire construit en 1973 devenait vétuste et n'était pas digne d'une si belle plage. Les surfeurs ne disposaient d'aucune structure d'accueil. Seule une petite réserve permettait de stocker quelques planches à voile ou de surf.

Les vacanciers tout comme les trévousiens et autres usagers de la plage et du front de mer aspiraient depuis longtemps à plus de confort à proximité de la plage.

Dans notre programme électoral de 2014 nous avons pour objectif de créer des infrastructures et des services pour attirer des habitants et des jeunes. Nous y avons inclus la construction d'un pôle nautique à Trestel.

Durant la première mandature nous avons réussi à installer une aire de jeux pour enfants à Trestel, un City stade près du stade municipal, une salle de sport intercommunale également dans le même secteur, nous avons favorisé l'installation de commerces ou services comme récemment

l'installation de trois médecins dans des locaux totalement rénovés et dont l'inauguration s'est déroulée le 18 juin

Aujourd'hui nous pouvons dire que les orientations et décisions prises dès ce 1^{er} mandat ont porté leurs fruits puisqu'au recensement de 2019 nous avons constaté une augmentation en cinq ans de 7 % de la population et nous comptons en moyenne 13 à 14 naissances par an soit presque 1 % de la population.

Notre projet de pôle nautique a été lancé en 2015 par un appel à maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment de 200 m² à l'emplacement des vieux sanitaires existants.

Notre premier critère était que la construction intègre bien le paysage.

Pour permettre la construction nous avons contacté les responsables de centre de rééducation afin d'acheter la parcelle de terrain qui nous manquait.

Je tiens à remercier la direction de l'hôpital et le président du conseil de surveillance d'avoir accepté cette cession permettant d'avancer dans notre projet.

En 2017, le PLU a été approuvé et la zone destinée à la construction du pôle nautique avait été bien identifiée.

Après étude des esquisses proposées par les architectes nous avons choisi BY ARCHITECTE Pierre Bouget avec qui nous avons peaufiné les plans.

En 2018, nous avons déposé la demande de permis de construire ; permis accordé en août de la même année pour un démarrage de la construction en septembre.

Les travaux ayant pris du retard en raison du confinement de mars 2020 le bâtiment a été terminé à l'automne dernier.

Le pôle nautique se compose

- d'un local de rangement de 70 m²
- d'une salle de convivialité
- d'un bureau de 30 m²
- des vestiaires – douches de 40 m²
- des sanitaires,

- d'un office de tourisme de 20 m²
- mais aussi d'un local spécifiquement dédié aux personnes à mobilité réduite .Ce local PMR nous tenait à cœur en raison de la proximité du centre de rééducation de Trestel. Pour nous, élus trévousiens la prise en compte du handicap est importante et quasi permanente.

Nous sommes satisfaits de l'objectif d'intégration paysager du bâtiment. Ce pôle nautique a stimulé les activités nautiques et augmenté la fréquentation de l'office de tourisme communautaire en raison de sa meilleure visibilité.

Aujourd'hui plusieurs groupes constitués utilisent le Pôle nautique ou sont en voie de le faire à la rentrée : le Trestel Surf Club (TSC) et le Trestel Sauvetage Sportif et Secourisme (T3S), les long-côteurs de Fit Océan et des Galopins, la section surf du Collège Le Goffic, les patients de l'Hôpital Bon Sauveur de Bégard ainsi que les patients du Centre de Rééducation de Trestel

Tout récemment, nous avons adossé au pôle nautique un Algeco qui accueille pour l'été le poste de secours et de surveillance, grande nouveauté à Trestel.

La plage de Trestel étant de plus en plus utilisée il était important de la sécuriser et trois nageurs sauveteurs vont se relayer durant les mois de juillet et août.

La plage de Trestel accueille des Trévousiens mais aussi les plagistes venant des autres communes, usagers qui seront rassurés par la présence des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS).. Cette décision souhaitée également par la sous-préfecture représente un coût non négligeable pour notre commune.

Le coût de cette construction est de 452 000 €, coût largement supérieur au budget prévisionnel en lien avec les matériaux utilisés pour en faire une construction durable.

Pour financer cette dépense nous avons pu compter sur :

- le soutien de la région pour le volet tourisme à hauteur de 79 000 €
- le soutien du département dans le cadre des contrats de territoire à hauteur de 50 000 €
- ' - un fonds de concours de LTC (Lannion-Trégor Communauté) de 50 000 €

Le reste à charge est tout de même important en raison des plus-values qu'il a fallu supporter. Il s'élève à 273 000€ pour la commune.

Pour obtenir ces subventions le côté structurant pour le territoire du projet a été mis en avant et validé ; cette structure va permettre à de nombreux Trégorrois de pratiquer des activités nautiques tout en favorisant le lien social entre les pratiquants.

Depuis 2014 nous avons relancé Cap Armor pour les enfants. Ce dispositif est désormais remplacé par Trestel Animations qui emporte chaque année un véritable succès.

Ces nouveaux locaux apportent un confort aux animateurs, une bonne visibilité et une sécurité pour tous nos jeunes.

Je tiens à remercier les élus qui se sont investis fortement sur ce dossier et surtout le suivi des travaux, Jean Bodson, Yves Le Flanchec et Philippe Steunou dès 2015, assistés depuis mars 2020 de Xavier Mercier et Dominique Derrien.

Pour limiter les coûts les élus n'ont pas hésité à s'investir en faisant les peintures et les aménagements dans le local bureau d'accueil.

Nous avons aussi sollicité les services techniques pour différents travaux de finition et d'aménagement, je les félicite pour la qualité de leur travail.

Dans un souci d'économie d'eau, nous avons installé une réserve d'eau de pluie de 5000 litres. En ce qui concerne l'eau chaude nous devons encore nous raccorder à la chaufferie bois du CRRF qui sera construite bientôt.

Concernant le chapitre environnement, notons que la plage de Trestel obtient depuis plusieurs années le label Pavillon Bleu qui nous pousse à adopter chaque année de nouvelles mesures et pratiques visant à protéger l'environnement et à apporter un confort aux usagers ainsi que le label villes et villages étoilés (3 étoiles) et le label APICité (1 abeille).

Je vous invite maintenant à découvrir les locaux si vous ne l'avez pas encore fait et à lever le verre pour un pot de l'amitié offert par la Mairie et servi par les bénévoles du Comité des Fêtes et quelques jeunes du club de surf.